

Etaient présents :

Mr Flinois, maire d'Ennetières-en-Weppes
Mr Coasne, conseiller municipal (observateur)
Mme Favorel, enseignante
Mme Lescaillet, enseignante
Mr Bonte, enseignant brigade
Mme Proville, enseignante
Mme Platteeuw, enseignante et directrice
Mme Roucher, parent d'élève
Mme Delattre, parent d'élève
Mme Denturck, parent d'élève
Mme Messiask, parent d'élève
Mme Deroide, parent d'élève
Mr Cappelaere, DDEN

Etaient excusés :

Mr Prath, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Bourabaa, enseignante

Tour de table pour présentation des personnes du conseil d'école. Définition du rôle de DDEN et de ses compétences.

Définition du rôle et du fonctionnement du conseil d'école réalisé par Mme Platteeuw. C'est une instance formelle. Le conseil est composé de parents d'élèves élus, des représentants de la collectivité, de l'équipe enseignante ... Nous sommes réunis pour discuter du fonctionnement de l'école et des différents temps qui rythment la vie de chaque élève. Les cas particuliers sont abordés directement avec l'enseignant de l'élève. Chacun a un temps de parole.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Structure de l'école : effectifs et répartitions.
- 2) Les élections de parents d'élèves : mardi 8 octobre.
- 3) Règlement de l'école : lecture et vote des modifications.
- 4) Sécurisation de l'école : exercices incendies, PPMS et le plan Vigipirate
- 5) Bilan de la coopérative 2020/2021
- 6) Projets et organisations pédagogiques pour cette année 2021/2022
- 7) Les membres et les actions de l'APE pour cette année
- 8) Questions diverses

1) Structure de l'école : effectifs et répartition

Classe 1 : Mme Bourabaa : 17 élèves + 3 élèves (1 à la Toussaint et 2 en janvier 2022) = 20 élèves.

Détail des effectifs : 5 TPS, 11 PS et 4 MS

Classe 2 : Mme Lescaillet : 9 GS et 10 CP = 19 élèves

Classe 3 : Mme Platteeuw et Mme Proville (le lundi) : 2 CE1 et 11 CE2 = 13 élèves

Classe 4 : Mme Favorel : 10 CM1 et 7 CM2 = 17 élèves

Total des effectifs sur l'école pour cette année 2021/2022 : 69 élèves.

L'année passée, les effectifs étaient de 76 élèves et l'an prochain selon nos projections, les effectifs devraient revenir à l'identique (environ 76 élèves).

2) Elections de parents d'élèves : vendredi 8 octobre 2021

Comme chaque année ont lieu les élections de parents d'élèves.

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Total d'inscrits : 96 (chaque parent a un vote),

71 parents ont voté

9 bulletins blancs ou nuls.

= taux de participation de 73,96%. Bonne participation.

Le nombre de sièges à pourvoir est de 4.

Les parents élus titulaires sont :

Mme Denturck

Mme Messiask

Mme Deroide

Mme Delattre

Les parents élus remplaçants sont :

Mme Roucher

Les parents de l'école peuvent faire parvenir aux parents d'élèves élus des questions avant chaque conseil d'école.

Nous remercions vivement les parents élus qui se sont engagés pour cette année scolaire 2021/2022.

3) Lecture et vote du règlement de l'école

Lecture des modifications apportées dans le règlement :

Mme Platteeuw explique que désormais les élèves n'ont plus de cahier de liaison en format papier.

L'école utilisera l'ENT et notamment le cahier de liaison numérique. Nous demandons aux parents de consulter très régulièrement cette plateforme.

Pour les goûters, ne sont autorisés que les compotes et les fruits. Aucune boisson sucrée n'est tolérée. Les objets/jeux venant de l'extérieur sont interdits au sein de l'école.

Mme Messiack a demandé si on pouvait ramener des jeux en garderie. Il n'y a aucun problème si cela reste dans le sac en journée.

Mme Roucher a demandé d'où venait la directive pour les goûters.

Vote du règlement : tout le monde vote POUR. Le règlement est adopté à l'unanimité.

4) Sécurisation de l'établissement : PPMS, exercices incendie et plan Vigipirate

☑ Le plan Vigipirate : il constitue le socle de la sécurisation des établissements scolaires. Il distingue 3 niveaux de vigilance et ses mesures doivent être appliquées. Un affichage à l'entrée de l'école du logo correspondant au niveau de vigilance en cours sera réalisé et réactualisé si besoin.

La posture Vigipirate est au niveau « Sécurité renforcée- risque attentat ». Cela se traduit notamment par le maintien d'une surveillance active, un contrôle aux accès et un filtrage des flux ainsi que par une attention particulière aux rassemblements au sein et aux abords de l'école.

☑ Le PPMS : Plan Particulier de mise en sûreté

Il en existe deux :

– PPMS attentat-intrusion

– PPMS risques majeurs (tempête/ fuite de gaz...)

Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. A côté de ces exercices, sont organisés en plus des exercices spécifiques sécurité incendie.

Le but de ces exercices est de donner aux enfants les bons réflexes face à différentes situations. Ils sont réalisés dans le calme. Chez les petits, la situation est vécue sous forme de « jeu » afin de ne pas les traumatiser et de vivre le moment le plus simplement possible.

Premier exercice incendie : vendredi 15 octobre

Premier exercice attentat intrusion : 18 octobre

Il y a un dispositif avec des boutons placés dans la classe 4. Les enseignants sont néanmoins équipés de télécommandes pour donner l'alerte en cas de besoin.

Un bilan de l'exercice est fait à chaque fois et est diffusé aux partenaires. Nous analysons ensuite en équipe les dysfonctionnements.

Sur les deux premiers exercices de réalisés, nous avons noté :

- Un problème de message qui arrive tardivement dans les classes 3 et 4. Il faudrait que le message arrive plus rapidement.
- Un problème de volume dans la classe 4. Le message n'est pas suffisamment audible.

Pour le correspondant police, en attente de réponse au moment du conseil d'école. Depuis, Monsieur Flinois a transmis à Mme Platteeuw, les coordonnées du référent scolaire Police de Lomme.

5) Bilan de la coopérative scolaire 2020/2021

Bilan lu par Mme Favorel, mandataire.

Comptes clôturés en septembre 2021 avec 2 201,39 euros.

Il faut deux mandataires : en 2020/2021, Me Favorel et Me Guena étaient mandataires. Cette année, ce sera Mme Favorel et Mme Platteeuw.

Un parent d'élève a validé les comptes : Mr Top (parent d'élève pris « au hasard »).

Me Roucher nous demande d'où vient l'argent. Il provient de la vente de photos, d'actions réalisées dans l'année. Ces fonds sont remis à l'école pour financer des projets.

L'équipe enseignante s'engage à ce que dès qu'un achat est fait dans la classe avec coopérative, l'information sera diffusée via l'ENT afin d'informer les parents sur l'utilisation de cet argent.

6) Projets et organisations pédagogiques pour l'année scolaire 2021/2022

☑ EPS :

– Piscine : les élèves du CP au CM2 iront à la piscine à partir du mois de janvier pour une durée de 8 semaines (2 séances par semaine). Nous irons à la piscine des Weppes.

– Nous sommes dans l'attente d'une validation pour des intervenants en handball et tennis de table durant un cycle par le biais de l'Education Nationale.

Les bus sont financés par la mairie ainsi que les entrées à la piscine.

☑ Médiathèque : les élèves bénéficieront de l'accès à la médiathèque de la commune afin d'emprunter un livre.

Les classes de TPS/PS/MS et GS/CP iront toutes les deux semaines et les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 iront toutes les 3 semaines.

☑ Décloisonnement et APC :

Le décloisonnement a lieu tous les après-midis. Les GS de Mme Lescaillet vont travailler avec Mme Bourabaa. Les CP ont ainsi un temps de lecture ou de langage oral avec leur enseignante sur un temps privilégié.

Explication du temps de décloisonnement chez Me Bourabaa.

L'APC : c'est un temps de soutien après la classe. Les parents donnent leur accord écrit afin que leur enfant puisse participer à ce temps encadré par une enseignante de l'école. Il a lieu les lundis et jeudis pour les élèves de Mme Platteeuw et les mardis et jeudis pour les élèves de Mme Lescaillet et Mme Favorel. Le travail porte en priorité sur la lecture, la compréhension, les mathématiques voire même sur des projets précis.

☒ Le thème de travail cette année pour nos classes :

Classe de Mme Bourabaa et Mme Lescaillet : autour des contes traditionnels.

Classe de Mme Platteeuw et Mme Favorel : autour de la France et le monde.

Découverte du monde de part la littérature, géographie, projet échange de cartes postales de France et du monde.

☒ Projet avec une DUMISTE au sein de l'école

Projet avec un professionnel de la musique, projet de spectacle en fin d'année. Le projet pédagogique est en cours de rédaction, nous le présenterons au deuxième conseil d'école.

7) Les membres et les actions de l'APE pour l'année scolaire 2021/2022.

Le jeudi 7 octobre s'est tenue une réunion en compagnie de certains membres de l'APE (Association de Parents d'Elèves).

Des actions vont se dérouler toute l'année scolaire avec plusieurs temps forts.

Le 11 décembre : la fête de Noël. Un spectacle est financé par la municipalité. Les enfants confectionneront un objet de Noël avec leur enseignante et celui-ci sera offert. Il y a également des chants et la venue du Père Noël.

La fête d'école : a priori, elle se déroulerait le 18 juin 2022. Monsieur Flinois précise que qu'il faudra protéger les sols du complexe sportif et qu'il est indispensable que les parents d'élèves se mobilisent pour apporter de l'aide.

Podium : panneaux de 2 m par 1 m. Il y en a une douzaine. Panneaux que l'on assemble au grès de nos envies.

Cette fête d'école sera l'occasion pour l'école de montrer à travers un spectacle tout le travail accompli durant l'année scolaire avec la DUMISTE.

En mars : un loto sera organisé par l'APE.

La mairie donne en fin d'année une calculatrice et une clé USB

8 . Questions diverses

A/ Serait-ce possible de mettre en place une étude du soir ?

Me le Maire répond : avant, il y avait l'étude du soir. On va faire un questionnaire pour enquête et connaître ainsi les besoins des parents. Cela sera un service payant avec engagement des parents intéressés à mettre leur enfant sur toute une période.

B/ Quel serait l'horaire pour l'étude ?

Niveau horaire : cela durerait une heure. Garderie possible jusqu'à 18H30.

C/ Les repas sont meilleurs mais certains enfants ne mangent pas.

Réponse de Mr le maire : On ne peut pas obligés des enfants à manger mais on les invite à goûter les aliments. Remarques de parents élus : problème de réservation pour cantine et garderie (au niveau du site internet). Il y a des repas sans viande, qui ne sont pas trop appréciés par les enfants. Les parents souhaiteraient venir voir ce qui se passe à la cantine/ ce que les enfants mangent ; Mr le Maire dit que l'on peut y travailler.

D/ Formations de Mme Platteeuw inquiétude des parents:

Cette formation était exceptionnelle : une enseignante est venue prendre la classe 4 jours sur les 15 prévus. Un tuilage a été effectué avec l'enseignante et le travail préparé par Mme Platteeuw afin que les enfants ne soient pas perdus.

Les devoirs écrits sont facultatifs. Seules les leçons et les poésies sont à apprendre.

E/ Y a-t-il un service minimum en cas de cas positif à la COVID de la part d'un enseignant ? Pas de service minimum par la mairie. L'enseignant est remplacé si cela est possible au niveau de l'inspection. A défaut, une surveillance de la classe est organisée par l'autre enseignante la plus proche : Mme Bourabaa/ Mme Lescaillet et Mme Platteeuw/ Mme Favorel. On met en place des « bulles sanitaires ».

Remerciements pour le suivi à distance de Mme Lescaillet lors de la fermeture de la classe.

F/ Est il possible de faire quelques aménagements et/ou jeux dans la cour de récréation afin de la rendre plus enfantine ? (peinture...)

Il est prévu de réunir un conseil municipal des enfants pour les CME (conseillers municipaux pour enfants) sur ce thème : demande de traçages au sol. Faire une fresque le long du mur avec le nom de l'école.

Projet LPO : ligue protectrice des oiseaux à continuer.

G/ Cantine :

Des parents nous ont fait part de leur crainte sur une voix masculine qui pourrait inquiéter certains élèves.

Monsieur le maire répond : On a des personnels qui ont intégré l'enfant, aujourd'hui le personnel doit être pédagogue, pas toujours facile de trouver du personnel : la municipalité réfléchit sur une solution et une nouvelle organisation. Mais ce monsieur n'a aucune l'intention d'impressionner les enfants.

Question pour faire 2 services à la cantine : problème de temps le midi. Le délai est trop court.

H/ Question de Mr le Maire : y aura-t-il une classe de découverte une fois tous les 3 ANS ? Pourquoi ne pas partir à 2 classes ? Par le passé, il y a eu une sortie au Puy du fou. Me Favorel n'a pas la possibilité personnelle de partir une semaine. Mme Favorel ne peut partir que 2 jours une nuit. Pourquoi ne pas partir à 2 classes ? La réflexion est lancée sur ce sujet.

En fin d'année, la mairie offre une journée bus + tickets d'entrées. Projets à réfléchir et à définir en équipe.

Problème « Rigolo comme la vie » : pas assez d'animateurs pour cause de COVID, la première semaine de centre à la Toussaint est annulée.

La directrice remercie l'assemblée de sa présence et de son attention.

La séance est levée à 19h30